



Rapport d'activité 2004 2005



«Parfois, j'ai besoin de la lueur d'une allumette pour éclairer les étoiles »

SOMMAIRE

1	Rapport moral du Président Gérard David.....	3
2	Rapport d'activité 2004-2005.....	6
	2.1. La situation générale.....	6
	2.2. Les bénévoles.....	9
	2.3. Les structures éducatives d'accueil.....	10
	2.4. Les finances de l'association nationale.....	12
	2.5. Les finances des coordinations départementales.....	13
3	Bilan des actions et perspectives de développement.....	14
	3.1. Les réunions du réseau.....	14
	3.2. Les commissions de travail.....	18
	3.3. Les partenaires.....	20
	3.4. Les événements.....	22
4	Lire et faire lire dans l'espace francophone.....	24
	4.1. Québec.....	24
	4.2. Suisse.....	27
	4.3. Monaco.....	30

ANNEXES

1	Les chartes.....	31
2	La fiche de mission.....	32

1. Rapport moral du Président Gérard David

A l'occasion du renouvellement et de l'élargissement de son Conseil d'Administration, Lire et faire lire a procédé en janvier 2005 à l'élection de son nouveau Président et de son nouveau bureau. Succédant à Pascal Guénée chaleureusement remercié pour son action, Gérard David a accepté de se consacrer à un secteur associatif qu'il connaît bien. Délégué culturel national de la Ligue de l'enseignement pendant plusieurs années, il a en effet eu en charge le dossier lecture et a accompagné les premiers pas de Lire et faire lire en 1999.

Outre Gérard David, Michèle Bauby-Malzac, Eric Favey (Trésorier), Cyril Seasseau, représentants de la Ligue de l'Enseignement et France Picard, Marcel Fresse (Vice-Président), Alain Feretti (Secrétaire), Luc Flichy, représentants de l'Union Nationale des Familles (UNAF) composent le nouveau Conseil d'Administration de Lire et faire lire.

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 19 mai 2005, Gérard David a présenté le rapport moral annuel de l'association.



Il est hasardeux de présenter un rapport moral en Assemblée Générale lorsqu'on assume la Présidence d'une association depuis six mois à peine. Je m'y livrerai néanmoins, conformément aux exigences associatives d'une part, et d'autre part parce que, même si je n'ai participé que partiellement à l'année qui vient de s'écouler, il est agréable de rendre compte de la vie d'une association dont le dynamisme et la reconnaissance ne sont plus à prouver.

Cela m'est d'autant plus agréable que je me dois d'abord d'adresser officiellement nos remerciements collectifs à Pascal Guénée, cofondateur de Lire et faire lire, et qui a su marquer l'association de sa foi dans ce projet, de son dynamisme et de ses savoir-faire. Mais nous sommes rassurés quant à la permanence de sa présence parmi nous. Comment, ensuite, ne pas remercier Alexandre Jardin, dont la constance est exemplaire et dont nous avons besoin pour porter la parole de Lire et faire lire grâce au talent qu'on lui connaît. Et vous me permettrez une adresse particulière en guise de remerciements à notre ami Marcel Fresse, non pas parce que nous sommes voisins dans cette région de l'est de la France, mais parce que nous avons pu dès l'origine apprécier son engagement et celui de son réseau dans cette entreprise qui n'était pas gagnée d'avance.

Quelques aspects généraux...

Retrouver Lire et faire lire après avoir participé à son lancement, procure une sensation stimulante : celle de reconnaître le paysage, comme une fidélité aux principes fondateurs, et d'entrer pour autant en une autre géographie : l'horizon s'est élargi, il y a comme une maturité, tout a poussé, s'est diversifié, fait preuve d'une belle vigueur et continue à être fort joyeux. Si des questions se posent, l'on sait qu'elles sont le fait de la croissance et non d'un essoufflement. C'est heureux et il fait bon retourner au pays.

Quoi de neuf, alors ?...

Nos bénévoles

Nous avons ces derniers temps vécu cinq réunions interrégionales d'une grande densité, si j'en juge par les deux auxquelles j'ai pu participer. Avec ce constat rassurant de la qualité de l'engagement des bénévoles et le sentiment fréquent que le projet a été compris. Nous sommes maintenant quelque peu éloignés du temps où la question de la nécessité de la formation n'était pas évidente, et nous pouvons constater une réelle capacité de prise en mains du projet par ceux qui le font vivre. Certes à des niveaux divers, avec des tonalités différentes, des couleurs variées. Mais en général avec une grande justesse du propos et de l'action. Nous avons à ne pas décevoir ces bénévoles et à tout mettre en œuvre pour que, pour le moins, ils aient la possibilité d'agir. Les deux dimensions de

Lire et faire lire sont bien présentes et les témoignages sont souvent bien émouvants. Cela nous pose bien entendu la question du sens de développement du projet.

Notre développement

Lire et faire lire est, à ce jour, à la croisée de deux chemins :

Développer quantitativement ? Le projet initial suppose un développement massif et un engagement citoyen si ce n'est généralisé, du moins largement partagé. La réelle prise en main de cette bataille pour la lecture suppose qu'on n'en limite pas la portée ni les effets sur la population. Nous encourageons alors le risque de dilution d'un projet que nous ne maîtriserions plus et dont la qualité des interventions pourrait souffrir. Nous savons bien que tout projet qui touche à l'éducation et à la culture suppose clarté des attendus, maîtrise dans sa conduite, précision dans l'analyse de ses effets. Développer qualitativement ? Nous savons à cet égard que c'est par conséquent nécessaire et que nos deux réseaux constitutifs sont attachés également à la cohérence de Lire et faire lire par rapport à leur projet global et que leurs pratiques quotidiennes leur font souvent préférer des actions suffisamment circonscrites pour qu'elles développent un maximum d'efficacité.

Je crains que le choix soit impossible. Mais nous ne pourrions faire l'économie d'un débat, qui aboutira à n'en pas douter, à développer des stratégies adaptées.

L'équipe

Si nous sommes amenés à nous poser cette question, c'est en partie grâce à la vigilance de l'équipe de notre association nationale, stabilisée depuis l'année dernière, et qui fait preuve sur le terrain d'un bel engagement et d'une compétence réelle, que ce soit dans la conduite administrative, dans le rapport quotidien aux bénévoles et au réseau des coordinateurs départementaux, ou dans la relation aux divers types de partenaires, relation qui est essentielle dans l'audience de Lire et faire lire, comme dans la recherche des moyens de son fonctionnement. Je voudrais dire que Laurent Piolatto, Délégué général, avec sa compétence, est à même de jouer auprès de nous son rôle de veilleur et de nous alerter autant de fois qu'il est nécessaire

Il n'empêche : nous aurons à prendre en considération la nécessité de pérenniser l'équipe, d'en assurer la continuité, d'étudier avec précision le statut, donc l'avenir de ses composantes. Débat dont nous ne pourrions, non plus, faire l'économie.

Les structures éducatives

Nous devons à l'évidence poursuivre notre effort en direction d'une diversification des structures éducatives qui accueillent le programme. Et l'on ne peut ignorer la diversité des espaces organisés de présence des enfants, notamment les centres de loisirs. La demande sera forte, là comme ailleurs, si nous savons convaincre. Mais nous savons qu'en direction de l'école elle-même, il reste beaucoup à faire et que nous sommes loin du compte. Il faut cependant, on peut le vérifier, finalement peu de chose pour convaincre un enseignant que Lire et faire lire peut être pour lui une chance supplémentaire de rendre vivant et ouvert le projet de son école.

Le réseau

Cette tâche de conviction, c'est celle de notre réseau de coordinateurs. Et l'on peut se réjouir du travail effectué lors des réunions interrégionales pour en cerner davantage les contours, les fonctions et, en conséquence, les moyens. La cohérence que j'évoquais avec le projet global des coordinateurs sur le terrain est essentielle dans la réussite du programme et nous devons inlassablement y travailler. Faire en sorte que Lire et faire lire ne soit pas vécu comme un appendice à une action certes déjà dense, mais comme un élément constitutif de cette action. C'est simple à concevoir, un peu plus difficile à faire entrer dans les pratiques. Nos instances nationales devront sans doute accentuer encore à cet égard leur effort de réflexion et de décision.

Les moyens

Je ne développerai pas dans ce rapport moral cet aspect pourtant essentiel de notre action : il fait partie des préoccupations constantes de nos instances et de notre équipe. Je le développerai d'autant moins que Pascal Guénée, dans son rapport précédent, avait largement abordé la question. La nécessité de pérenniser et de rendre pluriannuels nos moyens de fonctionnement reste d'une entière actualité, comme celle de continuer à former notre réseau à la recherche de financements locaux. Là encore, les interrégionales ont été la preuve que cette conscience existe sur le terrain, sans, mais faut-il s'en étonner, que tous les savoir-faire soient au rendez-vous. Et pourtant, nous devons explorer ces pistes. Car, par exemple : quelle collectivité locale aujourd'hui, peut se montrer indifférente aux attendus de Lire et faire lire ?

Mais la recherche de partenariats nationaux est bien entendu une préoccupation constante, avec le souci d'un ciblage précis entre ce qui doit permettre à Lire et faire lire de se développer dans sa dimension nationale et ce qui doit autoriser l'espoir d'un développement sur le terrain de l'action.

Le Conseil d'Administration

Toutes ces actions, réflexions, mise en œuvre de projets se feront sous la conduite d'un Conseil d'Administration renouvelé, selon le vœu de la dernière AG, fortement engagé, et que je remercie vivement de cette détermination. Ce Conseil regroupe suffisamment de volontés militantes, de compétences associatives et professionnelles, pour qu'il agisse avec efficacité et régularité.

Conclusion

Vous me pardonnerez d'avoir tenu des propos d'une portée un peu générale, mais les constantes relations avec le CA d'une part, et avec l'équipe permanente de Lire et faire lire d'autre part vont de toute évidence rendre de plus en plus précises de ma part les questions que nos instances auront à évoquer.

Vous me pardonnerez également d'avoir tenu des propos d'orientation tout autant que de bilan. Mais après tout, le bilan ne sert de rien, s'il n'est porteur d'avenir.

Je me réjouis pour ma part de participer – à nouveau- au prochain bilan national car, dès que je peux, et je pense que l'avenir vous confortera en la matière, j'aime me frotter à la terre vive de Lire et faire lire, pour mieux l'accompagner.

Qu'est-ce que Lire et faire lire ?

Micro-projet, ou macro-projet , pour reprendre une terminologie très mode ?

Daniel Maximin, citant un poète, y répond peut-être :

« Parfois, j'ai besoin de la lueur d'une allumette pour éclairer les étoiles. »

Gérard DAVID

2. Rapport d'activité 2004-2005 :

2.1 La situation générale :

Sur la base d'un questionnaire de bilan départemental rempli par la quasi totalité des coordinateurs, nous pouvons rendre compte de la situation de Lire et faire lire en France en 2005 (chiffres arrêtés au 30 juin 2005).

Grâce à ces données, nous pourrions ensemble déterminer notre mobilisation par région. Il y a des départements où indéniablement nous pouvons progresser. A nous de nous en donner les moyens.

Félicitons-nous tout de même d'être, depuis septembre 2005, présents sur l'ensemble du territoire métropolitain, en Martinique, Guadeloupe et à la Réunion.

Le tableau ci-dessous synthétise, département par département, la présence des bénévoles lecteurs et l'implantation dans les structures éducatives d'accueil.

On note une grande disparité d'un département à l'autre. Pour certains bénévoles, l'action Lire et faire lire est engagée depuis plusieurs années, pour d'autres l'expérience est plus récente. Nul doute aussi que les conditions de mise en œuvre soient déterminantes et qu'il y ait un lien direct entre la disponibilité des coordinateurs, les financements mobilisés pour Lire et faire lire et les résultats chiffrés.

DEPARTEMENT	COORDINATION	BENEVOLES	ECOLES	TOTAL des Structures	Date de démarrage de l'action
01 - AIN	UDAF	98	45	47	2000
02 - AISNE	UDAF	30	6	6	1999
03 - ALLIER	FOL	51	12	12	1999
04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE	FOL/UDAF	11	6	6	2002
05 - HAUTES ALPES	ADELHA	2	1	1	2000
06 - ALPES MARITIMES	FOLAM	167	115	119	1999
07 - ARDECHE	FOL	20	7	14	2004
08 - ARDENNES	FOL	32	48	54	2003
09 - ARIEGE	FOL	19	14	21	2000
10 - AUBE	FOL	36	30	31	2002
11 - AUDE	FOL	21	9	9	2000
12 - AVEYRON	FOL/UDAF	24	10	10	2000
13 - BOUCHES DU RHONE	FAIL	245	31	35	2001
14 - CALVADOS	LFL dans le Calvados	145	37	37	2001
15 - CANTAL	FOL/UDAF	0	0	0	2001
16 - CHARENTE	FOL/UDAF	136	40	42	2001
17 - CHARENTE MARITIME	FOL	61	33	42	2000
18 - CHER	FOL/UDAF	85	27	30	2004
19 - CORREZE	FAL/UDAF	49	7	7	2002
20A - CORSE DU SUD	FALEP	15	8	8	2000
20-B HAUTE CORSE	FALEP B	0	0	0	
21 - COTE D'OR	FOL/UDAF	103	20	22	2000
22 - COTES D'ARMOR	FOL/UDAF	132	36	37	1999
23 - CREUSE	FOL	9	9	10	2003

24 - DORDOGNE	FOL	45	25	25	2001
25 - DOUBS	FOL	57	13	14	2000
26 - DROME	FOL/UDAF	36	15	16	1999
27 - EURE	FOL / LFL Val de Reuil	105	62	63	2000
28 - EURE ET LOIR	FOL	85	40	42	2000
29 - FINISTERE	FOL / UDAF/ ORB	401	92	92	2000
30 - GARD	UDAF	205	64	73	2000
31 - HAUTE GARONNE	FOL/LFL 31	86	16	38	2000
32 - GERS	FALEP du GERS	24	2	2	2002
33 - GIRONDE	FOL	155	33	40	2001
34 - HERAULT	FOL/UDAF	25	15	15	2000
35 - ILLE ET VILAINE	FOL/UDAF	169	63	64	2000
36 - INDRE	FOL/UDAF	32	32	34	1999
37 - INDRE ET LOIRE	FOL/UDAF	63	32	32	1999
38 - ISERE	FOL	214	69	71	2000
39 - JURA	FOL /UDAF	51	12	12	2002
40 - LANDES	FALEP	72	29	29	2000
41 - LOIR ET CHER	FOL	53	15	19	2000
42 - LOIRE	LFL dans la Loire	159	68	68	2000
43 - HAUTE LOIRE	FOL	25	8	8	2000
44 - LOIRE ATLANTIQUE	FAL/UDAF	548	97	97	2000
45 - LOIRET	FOL/UDAF	38	18	18	1999
46 - LOT	FOL	17	14	14	2001
47 - LOT ET GARONNE	FOL	42	9	12	2001
48 - LOZERE	FOL	10	4	4	2005
49 - MAINE ET LOIRE	FOL/UDAF	198	69	69	2000
50 - MANCHE	LFL dans la Manche	118	46	48	2002
51 - MARNE	LFL dans la Marne	123	111	114	2000
52 - HAUTE MARNE	FOL	56	28	28	2002
53 - MAYENNE	FAL/UDAF	73	26	26	2000
54 - MEURTHE et MOSELLE	FOL	130	22	22	1999
55 - MEUSE	FOL/UDAF	112	48	57	2002
56 - MORBIHAN	FOL/UDAF	398	56	58	1999
57 - MOSELLE	FOL	43	40	40	1999
58 - NIEVRE	FOL	71	20	20	1999
59 - NORD	FLASEN	137	78	78	2000
60 - OISE	FOL	15	8	8	2003
61 - ORNE	LFL dans l'Orne	38	21	21	2001
62 - PAS DE CALAIS	FOL/UDAF	75	17	17	2003
63 - PUY DE DOME	FAL/UDAF	37	15	16	2000
64 - PYRENEES ATLANTIQUES	FOL/UDAF	157	50	55	2002
65 - HAUTES PYRENEES	FOL/UDAF	35	18	20	2002
66 - PYRENEES ORIENTALES	LFL 66	73	21	44	2000

67 - BAS RHIN	FOL/UDAF	72	30	31	2001
68 - HAUT RHIN	FOL	77	48	48	1999
69 - RHONE	LFL dans le Rhône	200	65	67	2003
70 - HAUTE SAONE	FOL/UDAF	36	15	15	1999
71 - SAONE ET LOIRE	FOL	19	7	7	2000
72 - SARTHE	FAL	80	26	30	1999
73 - SAVOIE	FOL/UDAF	201	33	33	2000
74 - HAUTE SAVOIE	FOL	1	1	1	2005
75 - PARIS	FOL/UDAF	494	235	258	2000
76 - SEINE MARITIME	FOL/FHOL	226	73	74	2001
77 - SEINE ET MARNE	FOCEL	125	58	60	2000
78 - YVELINES	FOL/UDAF	269	117	117	1999
79 - DEUX SEVRES	FLEP/UDAF	112	23	23	2000
80 - SOMME	FOL	64	18	18	2000
81 - TARN	FOL	65	23	23	2000
82 - TARN ET GARONNE	FOL/UDAF	28	12	13	2001
83 - VAR	FOL	472	108	121	1999
84 - VAUCLUSE	FOL	50	15	15	2000
85 - VENDEE	FOL	168	61	67	2000
86 - VIENNE	FOL/UDAF	70	48	60	2001
87 - HAUTE VIENNE	FOL/UDAF	97	32	32	1999
88 - VOSGES	FOL	94	23	23	1999
89 - YONNE	FOL	56	17	20	2001
90-BELFORT	Maison de l'environnement	21	10	10	2003
91 - ESSONNE	FOCESAL / UDAF	201	37	38	2000
92 - HAUTS DE SEINE	FOL	114	24	25	1999
93 - SEINE SAINT DENIS	FOL	40	15	15	1999
94 - VAL DE MARNE	FOL/UDAF	261	85	94	2000
95 - VAL D'OISE	FOL	342	110	113	1999
971- GUADELOUPE	FOL	0	0	0	2002
972-MARTINIQUE	FOL	25	14	14	2002
974-REUNION	FOL	44	26	28	2000

chiffres en <i>italiques</i>	Estimation par rapport à 2003-2004
------------------------------	------------------------------------

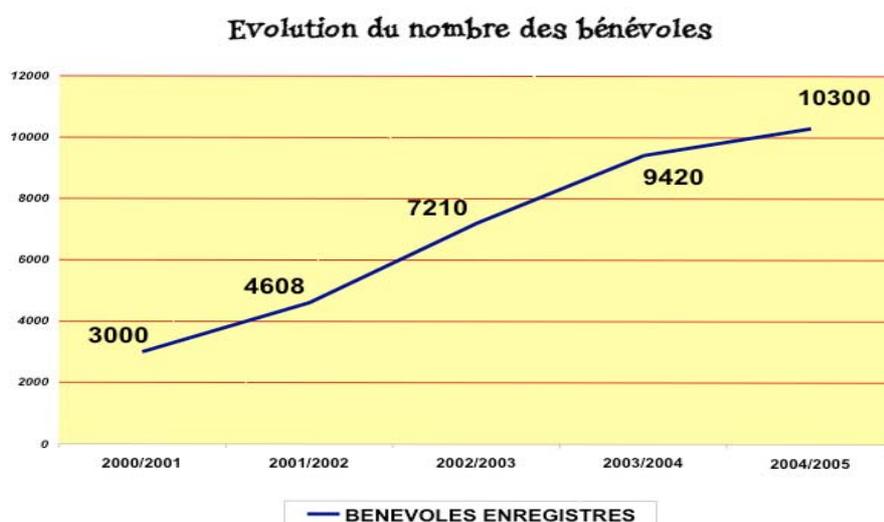
2.2. Les bénévoles :

2.2.1. Evolution des inscriptions des bénévoles

Cette année encore nous avons enregistré une croissance de 9,34 % avec l'inscription de 10300 bénévoles. Soit 880 lecteurs de plus qu'en 2003-2004.

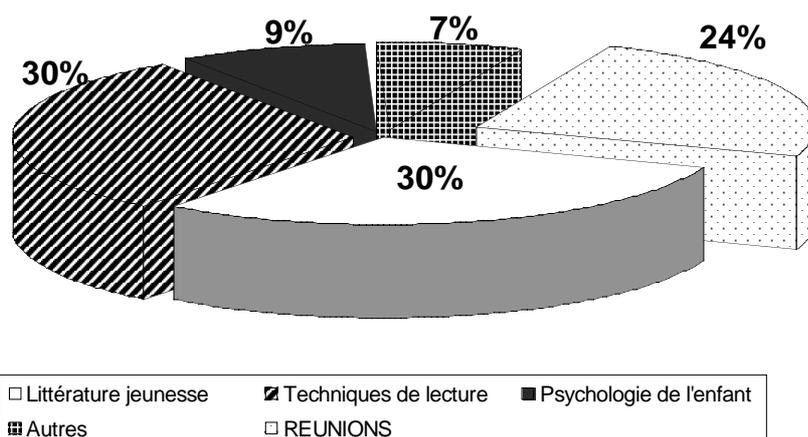
En franchissant le seuil symbolique des 10000 bénévoles, Lire et faire lire est aujourd'hui un des acteurs importants de la vie associative en France.

A l'échelle globale de leur département, 25 coordinateurs déclarent avoir plus particulièrement besoin de recruter des bénévoles. Nous avons à faire face à une demande réelle de bénévoles et nous ne trouvons pas toujours les structures nécessaires pour les accueillir. D'où la nécessité de se mobiliser pour convaincre encore plus d'enseignants d'ouvrir les portes de leurs écoles et pour diversifier les lieux d'intervention.



2.2.2. Formations

La formation des lecteurs bénévoles est un élément important du travail des coordinateurs. Pour nos partenaires, c'est un gage de la qualité de nos interventions. Sur quelque 476 journées de formations déclarées pour 4618 bénévoles, 60% ont pour sujet la connaissance de la littérature jeunesse et les techniques de lecture. Sans faire des bénévoles des professionnels, Lire et faire lire a le soucis de leur donner les informations sur l'actualité de l'édition et leur faire partager les techniques des bibliothécaires mais aussi des comédiens, la lecture à voix haute ne s'improvisant pas.



2.3. Les structures éducatives d'accueil :

2.3.1. Evolution de l'engagement des structures éducatives d'accueil

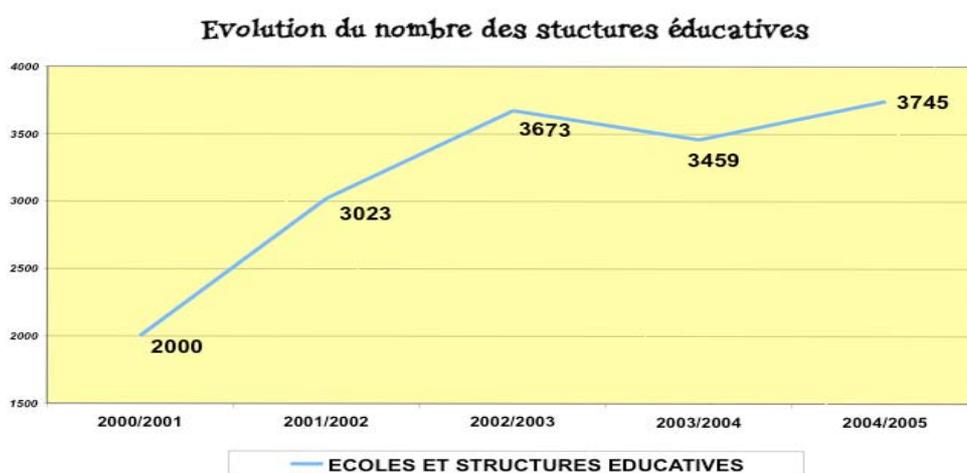
Les sites autrefois qualifiés « d'expérimentaux » (centres de loisirs, crèches, hôpitaux, centres d'hébergement et collèges) font à présent partie intégrante du dispositif. Une nouvelle « Charte des structures éducatives » a d'ailleurs de ce fait été adoptée en janvier 2005.

Nous comptabilisons ainsi en 2005, 3524 écoles et 221 autres structures éducatives d'accueil.

Grâce à la mobilisation des coordinateurs, le nombre des structures éducatives a augmenté de 8,27 % en 2004-2005.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il est obtenu dans un contexte morose.

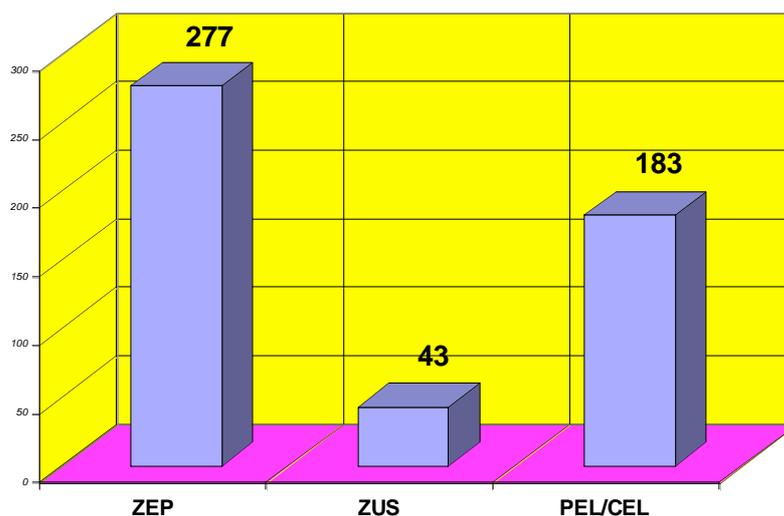
A l'échelle globale de leur département, 22 coordinateurs déclarent avoir plus particulièrement besoin de recruter des structures.



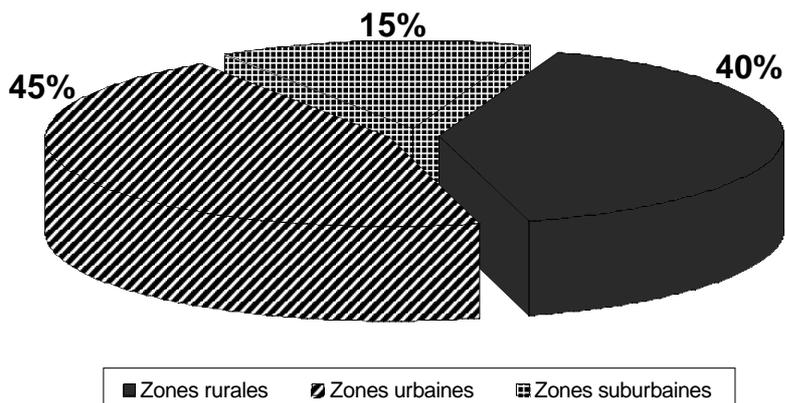
Nous estimons également que le programme Lire et faire lire a touché entre 100 000 et 150 000 enfants en 2004-2005.

2.3.2. Cartographie des écoles

En 2004-2005, Lire et faire lire est implanté à 7,39 % dans des établissements en ZEP et à 4,88% dans des écoles appartenant à des dispositifs PEL/CEL.



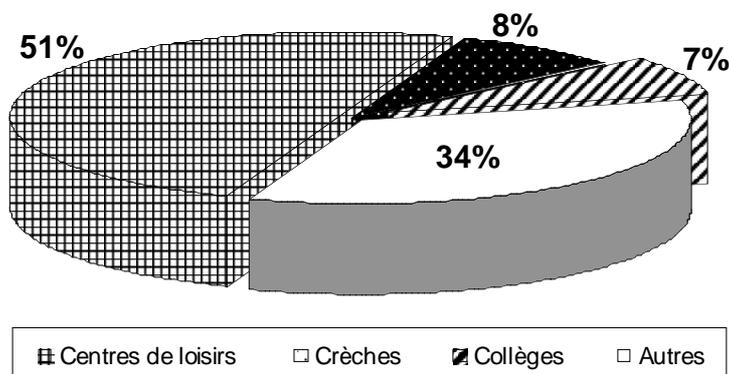
Lire et faire lire est un programme qui en 2004/2005 touche 45 % des écoles en zones urbaines contre 40 % en milieu rural, 15 % en zones suburbaines.



2.3.3. Structures autres que l'école

L'ouverture sur d'autres sites que l'école élémentaire a questionné suffisamment les bénévoles et les coordinateurs pour qu'une commission de travail ait permis de reformuler les chartes, notamment celle dite « de l'école » qui est devenue, depuis janvier 2005, « la charte des structures éducatives ».

En 2004/2005 on compte parmi ces structures 8 % de crèches, 7 % de collèges et 51% de centres de loisirs (34% d'autres types d'établissements tels que les bibliothèques, les hôpitaux ou les centres sociaux...).



2.4. Les finances de l'association nationale :

2.4.1. Ressources

L'association nationale Lire et faire lire est une cellule de communication, de promotion, de coordination et d'animation du réseau.

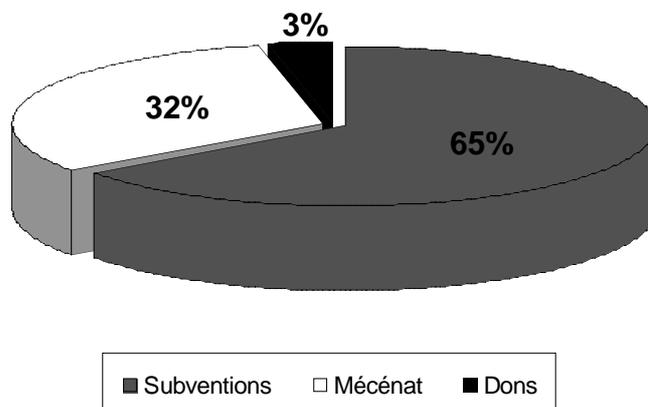
Le financement est assuré par des subventions de l'Etat à hauteur de 114 000 euros en 2005 (Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative), par les conventions Emploi jeunes, le mécénat d'entreprises (67 000 euros) et les dons (8000 euros).

Chaque année depuis 2001, les comptes de Lire et faire lire sont certifiés par un Commissaire aux comptes, le cabinet Mazars.

Pour l'exercice 2005, celui-ci a établi que le patrimoine de Lire et faire, en progression, s'élevait à 124 894 euros au 31/12/2004 (121 357 euros au 31/12/2003). Le fonds de roulement est de 117 000 euros contre 119 000 euros (baisse due à l'acquisition de la charte graphique de Lire et faire lire).

L'association est financée à 65 % par des subventions (-1% par rapport à 2003) par nature susceptibles d'être remise en cause chaque année en l'absence, que nous regrettons, de conventions pluriannuelles.

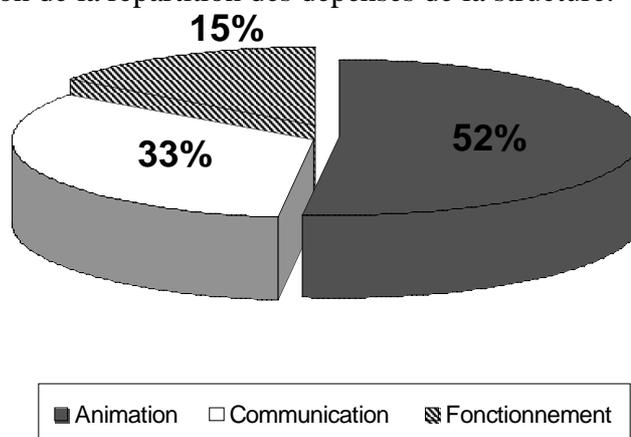
Les réserves financières manquent et il nous a fallu faire appel aux donateurs pour assurer le développement de notre activité, l'objectif étant de renforcer nos fonds propres.



2.4.2. Charges

Nous présentons les charges en 3 rubriques : les dépenses de communication, les dépenses d'animation du réseau, les dépenses de fonctionnement (frais de gestion administratif, amortissement de matériel informatique, frais postaux non affectés...)

Nous avons affecté les salaires et frais généraux aux activités auxquelles ils sont liés afin d'avoir une bonne représentation de la répartition des dépenses de la structure.



*6 KE sont affectés en dotation aux amortissements et en fonds de réserve.

2.5. Les finances des coordinations départementales :

Le budget consacré au programme Lire et faire lire dans chaque département comprend les financements extérieurs et la mise à disposition de moyens (salariés, locaux, matériel et services) par les UDAF et Fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement.

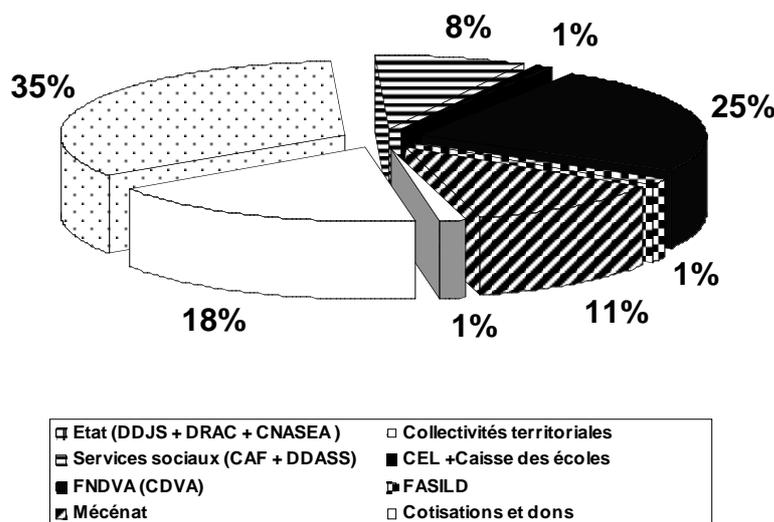
Cette valorisation d'apports n'a pu être établie.

Toutefois nous disposons d'une estimation du temps consacré à la coordination du programme dans les départements.

En additionnant l'ensemble des temps de travail déclarés, on chiffre à 1 000 heures par semaine le temps consacré dans les départements à la coordination le programme Lire et faire lire. (Sondage datant de 2003-2004).

En ce qui concerne les financements extérieurs des actions menées dans les départements, nous nous sommes basés sur 75 déclarations détaillées des coordinateurs.

- 35 % des financements sont obtenus auprès des collectivités territoriales ;
- 25 % auprès du FNDVA (Fonds national pour le développement de la vie associative) ;
- 18 % auprès de l'État (DDJS, Directions départementales de la jeunesse et des sports et DRAC, Directions régionales des affaires culturelles) ;
- 11 % par le mécénat
- 8 % par les services sociaux (CAF, Caisse d'allocations familiales et DDASS, Directions départementales des affaires sanitaires et sociales).



L'ensemble des financements recueillis par les coordinations départementales pour le programme Lire et faire lire est évalué à 318 000 euros pour 2004-2005*.

En moyenne, chaque département concerné reçoit environ :

- de l'État 2000 euros (28 départements concernés) ;
- du CDVA 2950 euros (26 départements concernés) ;
- du FASILD (Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) 2000 euros (2 départements)
- de la CAF 2600 euros (9 départements) ;
- des DDASS 1000 euros (2 départements) ;
- des collectivités territoriales 3400 euros (31 départements) ;
- des dispositifs CEL (Contrats éducatifs locaux) et d'une Caisse des écoles 1300 euros (3 départements) ;
- des mécènes 2000 euros (18 départements) ; des donateurs et adhérents 1160 euros (4 départements).

* 22 financements nous ont été signalés sans précisions de montants.

3. Bilan des actions et perspectives de développement :

3.1. Les réunions du réseau :

3.1.1. Réunions interrégionales

Paris, Dijon, Avignon, Rennes, Bordeaux : cinq villes ont en mars-avril 2005 accueilli une centaine de coordinateurs du réseau Lire et faire lire pour échanger leurs pratiques et rencontrer les partenaires régionaux

Partenaires possibles

À l'heure de la régionalisation, Lire et faire lire agit plus que jamais en concertation avec ses partenaires naturels que sont les enseignants mais aussi les élus, les délégations régionales et départementales du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, les DRAC (Direction Régionale à l'Action Culturelle), la Politique de la Ville ou les C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)...

Les rencontres interrégionales 2005 ont permis aux coordinateurs d'échanger avec les représentants de ces différentes institutions et de se faire préciser les modalités des partenariats possibles.

C'est ainsi qu'à Paris, Jean-Luc Laffont (Jeunesse, Sports et Vie associative) se réjouissait que Lire et faire lire recouvre les orientations de son ministère tant du point de vue de la découverte du plaisir de la lecture que du développement du bénévolat et de l'action intergénérationnelle. Il incitait les coordinateurs à étendre leur intervention sur les centres de loisirs dans le cadre d'une action à long terme et garantissait le soutien des conseillers lecture aux actions de formation des bénévoles.

Charlotte Brun (Conseil régional d'Ile-de-France) rappelait la tenue des Assises pour la culture organisées en février par la Région et l'intérêt porté à la « chaîne du livre », de l'édition à la lecture. 112 propositions pour le livre ont été formulées et l'action en faveur de la lecture publique sera une des priorités.

À Rennes, Joël Quéven (Ville de Rennes) a présenté la convention liant la Ville à la Ligue de l'enseignement qui développe dans l'agglomération le programme Lire et faire lire. Ainsi la mairie propose une fiche spécifique à Lire et faire lire qui permet aux enseignants de s'inscrire pour accueillir après la classe les bénévoles.

Hédi Hammami (coordinateur au sein de la FAL 44) a rendu compte du partenariat établi avec la Caisse d'épargne de sa région. L'aide financière obtenue a permis la réalisation de documents de communication tel qu'un CD-Rom.

À Bordeaux, Monique Bois (Jeunesse, Sports et Vie associative) soulignait que l'axe de la lecture s'intégrait parfaitement dans les Politiques éducatives locales (PEL).

Bruno Bertrand (Pays et Quartiers d'Aquitaine) incitait les coordinateurs à se rapprocher des acteurs de la Politique de la Ville précisant que 13 centres de ressources régionales étaient à leur disposition.

Alain Herman (Conseil régional d'Aquitaine) rappelait que l'intervention de la Région était plus axée sur le livre en tant que produit économique.

Michèle Sales (Agence régionale pour l'écrit et le livre) précisa les actions menées par cette structure du Conseil régional qui s'adresse prioritairement aux jeunes de 15 à 25 ans.

Annick Bersilland (C.A.F.) faisait état de l'aide possible à Lire et faire lire dans le cadre des CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) établis avec certaines municipalités.

François Louboutin (Centre de ressources départemental à la vie associative, Ligue de l'enseignement de Gironde) expliquait le financement des formations des bénévoles par le CDVA (Centre de développement de la vie associative).

À Avignon, Raymond Palleiro (Caisse d'Allocations Familiales) affirmait l'importance de la lecture, action indispensable d'intégration. Partageant nos objectifs, il trouvait intéressant de nouer des contacts avec les CAF (techniciens et élus) et de s'informer sur les priorités que chacune d'elles affiche. La vocation exclusive des CAF est d'aider la vie familiale. L'action de Lire et faire lire sera prise en compte du point de vue du développement du lien social, de la lutte contre les inégalités, dans le cadre d'une dynamique territoriale. Nous avons donc toute notre place dans les Contrats Temps libres que les collectivités locales mettent en place (pour les 6-18 ans) ou les Contrats Petite enfance (pour les 0-6 ans), contrats financés par les CAF (40 à 70 %). À nous de rencontrer les élus locaux et de les convaincre !

A Dijon, Mickael Goulevant (Jeunesse, Sports et Vie associative) évoquait le dispositif « programmes familiaux locaux » qui dans 15 départements-pilotes a pour objectif de développer l'écrit dans les familles. Lire et faire lire partage ces préoccupations sur la lecture en famille et ce dispositif peut justifier d'engager de nouveaux partenariats soutenus par les délégués lecture du ministère.

Anne Dillesenger (Ville de Dijon) expliquait la démarche des élus qui à partir d'un diagnostic sur la situation des jeunes (jusqu'en seconde) ont souhaité privilégier le « vivre ensemble » dans le cadre du Projet Educatif Local. 5 actions ont été confiées par convention à la Ligue de l'enseignement de la Côte-d'Or, dont les séances Lire et faire lire.

Annie Mallard (Politique de la Ville), après avoir rappelé que depuis 1977 les pouvoirs publics se préoccupent de « réparer les quartiers en difficulté », exposait les mesures du Plan de cohésion sociale voté en 2005. Le volet « Egalité des chances » concerne naturellement Lire et faire lire dont les actions peuvent être inscrites dans les projets mis en place dans certaines villes dès à présent.

Par ailleurs, les participants étaient informés de l'intérêt que porte la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) aux actions intergénérationnelles. Un soutien a ainsi été apporté par la caisse de Côte d'Or à la formation des bénévoles de Lire et faire lire.

Coordinateur départemental : Une mission essentielle

L'autre point important abordé lors de ces rencontres était le statut des coordinateurs départementaux et le financement de ces postes de travail.

Lire et faire lire a pu en cinq ans s'étendre à l'ensemble du territoire national grâce aux Fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement et aux Unions départementales des associations familiales.

Convaincus de l'intérêt du programme, les responsables de ces associations ont confié à leurs salariés la mission du développement de Lire et faire lire dans leurs départements. Ces choix représentent des charges financières non négligeables qu'il convient de faire reconnaître. Pour assurer la pérennité de Lire et faire lire et poursuivre la mobilisation de bénévoles de plus en plus nombreux, il est nécessaire d'obtenir une partie du financement de ces postes par les partenaires locaux et nationaux.

Afin d'avancer sur ce dossier, les coordinateurs ont participé à l'élaboration d'une « fiche de poste » permettant de mieux appréhender l'investissement nécessaire en fonction des objectifs fixés localement. L'importance de la mission des coordinateurs ainsi établie, le soutien des partenaires également concernés par le développement de la lecture doit être obtenu. Cf. ANNEXES 2

Echanges avec l'équipe nationale

Les rencontres interrégionales sont également l'occasion pour les coordinateurs de dialoguer avec les membres du conseil d'administration de Lire et faire lire présents dans les différentes villes (Michèle Bauby-Malzac à Paris ; France Picard à Paris, Rennes et Bordeaux ; Marcel Fresse à Paris ; Luc Flichy à Paris ; Cyril Seasseau à Rennes ; Gérard David à Dijon et Avignon ; Alain Feretti à Avignon)

Remerciements

Aux équipes des villes d'accueil pour l'organisation des rencontres régionales :

- Paris : Marcelle Bernon (UDAF), Michèle Bauby-Malzac (Ligue de l'enseignement)
- Dijon : Sonia Gatignol (UDAF), Frédéric O'Bin (Ligue de l'enseignement)
- Avignon : Annie Ramirez (Ligue de l'enseignement)
- Rennes : Stéphanie Courtois (Ligue de l'enseignement)
- Bordeaux : Catherine Piet (Ligue de l'enseignement)

Aux intervenants pour leurs témoignages, l'information sur leurs structures :

- Paris : Jean-Luc Laffont (Conseiller d'éducation populaire et de la jeunesse, Direction départementale Jeunesse, Sports et Vie associative, Yvelines) ; Charlotte Brun (Vice-Présidente commission culture, Conseil régional d'Ile-de-France)
- Dijon : Mickael Goulevant (délégué lecture, Direction régionale Jeunesse, Sports et Vie associative) ; Annie Mallard (Pôle observation des Territoires, Direction régionale de l'Équipement) ; Janine Bessis (Bibliothèques municipales, Ville de Dijon) ; Anne Dillenseger (Maire-Adjointe, Ville de Dijon).
- Avignon : Raymond Palleiro (Président de Caisse d'Allocations Familiales du Vaucluse)
- Rennes : Joël Quéven (Responsable du service éducation-enfance, Ville de Rennes)
- Bordeaux : Monique Bois (Chargée de mission, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative) ; Bruno Bertrand (Chargé de mission, Pays et Quartiers d'Aquitaine) ; Alain Herman (Directeur en charge de la Culture, Conseil régional d'Aquitaine) Michèle Sales (Responsable du Pôle sensibilisation des publics et développement de la lecture, Agence régionale pour l'écrit et le livre) ; Annick Bersilland (Conseillère C.A.F) ; François Louboutin (Délégué Centre de ressources départemental à la vie associative, Ligue de l'enseignement 33).

3.1.2. 6^{ème} Bilan national

Le cap des 10. 000 bénévoles est franchi ! Précisément, 10.300 lecteurs bénévoles sont intervenus dans 3 745 écoles et structures éducatives en 2004-2005.

Après le mot de bienvenue du Président Gérard David, ces chiffres en progression ont réjoui les quelque 150 coordinateurs départementaux réunis à Paris à l'École Normale Supérieure, rue d'ULM dans les locaux de l'INRP en présence des partenaires de Lire et faire lire mercredi 8 juin 2005.

Durant la matinée, France Picard (UNAF) et Cyril Seassau (Ligue de l'enseignement) rendaient compte des nouvelles chartes des bénévoles et des structures éducatives. Marcel Fresse, Vice-président de Lire et faire lire (UNAF) et Eric Favey présentaient la fiche « fonction du coordinateur » élaborée lors des rencontres interrégionales du printemps. Laurent Piolatto, Délégué général de l'association nationale a présenté le bilan financier et les partenariats.

L'après-midi était consacrée aux tables rondes.

Sur le thème « Quels objectifs nos partenaires partagent-ils avec nous ? », Christine Mouchon (France Loisirs), Rosy Tardivon (Essilor), Benoît Hut (Optic 2000) pouvaient témoigner des actions entreprises avec les coordinations départementales. Stéphane Chabenat (magazine Lire) annonçait le lancement du Camion des mots, seconde opération de mécénat du journal après le succès du hors-série « Astérix ».

Le thème « Apprentissage et plaisir de la lecture : objectifs partagés » permettait d'entendre Françoise Lagarde (Ministère de l'Éducation nationale, DESCO), Jean-Louis Cabet (IUFM Livry-Gargan), Marie-Claude Girardeau, Maire-adjointe d'Etampes et Isabelle Ferron (coordinatrice Ligue de l'enseignement 91).

« À l'heure de la régionalisation, il nous importe de suivre l'implantation de Lire et faire lire selon les actions éducatives territorialisées. Nous ne pouvons qu'encourager les coordinateurs à inscrire l'association dans ces dispositifs lorsqu'ils existent », a indiqué le Délégué général. « Pour intervenir dans les quartiers en ZUP (zones urbaines prioritaires), il faut d'abord combattre les préjugés et

travailler le plus possible en partenariat avec les acteurs locaux », a estimé Éric Favey, Trésorier de Lire et faire lire (Ligue de l'enseignement), tout en soulignant l'importance pour une telle action d'être présente là où l'accès au livre est le plus difficile.

Au cours de ce 6eme bilan, les coordinateurs ont aussi témoigné des difficultés et de la diversité des situations. Alors que certaines zones urbaines manquent de bénévoles pour faire face aux demandes d'écoles, des zones rurales sont confrontées à l'éloignement de certains bénévoles des structures éducatives.

Bien sûr un Bilan sans lectures serait décevant et c'est avec plaisir que les participants entendirent Marc Roger (La Voie des livres) et Benoît Marchon, lauréat du Prix poésie 2005 des lecteurs Lire et faire lire.

3.1.3. 1^{ère} Journée de formation des nouveaux coordinateurs

L'équipe nationale de Lire et faire lire a proposé que soit organisée chaque année début octobre une journée de formation destinée aux nouveaux coordinateurs.

Cette journée destinée aux coordinateurs arrivés depuis septembre 2004, s'est déroulée le mercredi 11 octobre 2005 de 10h à 16h dans les locaux de l'UNAF à Paris.

Au programme : un historique de Lire et faire lire, la présentation du programme et des outils (communication, guide des bénévoles..), la présentation des tâches recensées dans la « fiche de mission » du coordinateur, une rencontre-débat avec les administrateurs.

17 nouveaux coordinateurs départementaux Lire et faire lire ont participé à cette journée.

3.2. Les commissions de travail :

Faisant suite aux ateliers organisés lors du Bilan national de 2004, les commissions ont repris leurs réunions à la rentrée 2004. Trois d'entre elles ont conclu leurs travaux entre décembre 2004 et mars 2005.

3.2.1. Chartes de Lire et faire lire

Après une année de travail en commission, Lire et faire lire a adopté deux nouvelles chartes remplaçant celles rédigées au lancement de l'association en 1999.

C'est en prenant en compte l'expérience de cinq années d'intervention que nous avons souhaité ces nouvelles chartes « du lecteur » et « des structures éducatives ».

Les bénévoles y trouveront les termes de leur engagement et du lien qui les unit à la coordination Lire et faire lire de leur département.

Quant à la charte des sites éducatifs elle prend en compte l'élargissement de notre action, Lire et faire lire n'intervenant plus seulement dans les écoles mais également dans les crèches, les bibliothèques ou même les collèges, les hôpitaux, les maisons de retraite... La rédaction de ces chartes a été également l'occasion de redire que nous privilégions l'intervention dans le temps périscolaire mais si l'ensemble des partenaires en convient, les bénévoles peuvent également lire des histoires à d'autres moments.

« La Charte des lecteurs bénévoles » et « la Charte des structures éducatives » ont été présentées au Conseil d'administration de Lire et faire lire qui les a adoptées en janvier 2005. Cf. ANNEXES 1

3.2.2. Statuts des associations départementales

Suite au travail de la commission consacrée aux statuts des associations départementales Lire et faire lire*, il ressort que l'association nationale Lire et faire lire n'est pas une fédération et ne produit pas de statuts types.

Les associations départementales sont indépendantes.

Toutefois, pour porter le nom "Lire et faire lire", elles doivent respecter quelques règles définies par la commission et adoptée par le Conseil d'administration en 2005 :

- L'appellation est homogène : "Lire et faire lire dans le *nom du département*" ou "Lire et faire lire *numéro du département*".
- La charte graphique et le logo sont respectés, aucune modification n'est possible.
- Le nom de l'association départementale devra apparaître en dessous du logo, rédigé avec la police Lire et faire lire fournie par l'association nationale.
- La compétence géographique de l'association s'étend au département dans son ensemble.
- Les statuts stipulent que les chartes de Lire et faire lire ("Structures éducatives" et "Lecteur bénévole") doivent être respectées.
- Les statuts stipulent que le Conseil d'Administration de l'association départementale Lire et faire lire comprend comme membres de droit les représentants de la Fédération départementale de la Ligue de l'enseignement et de l'UDAF du département.
- Le rapport d'activité de l'association départementale Lire et faire lire est adressé annuellement à l'association nationale Lire et faire lire.

L'attribution et le renouvellement du label Lire et faire lire sont conditionnés au respect de ces règles. L'association nationale Lire et faire lire examinera chaque année les dossiers.

*Les 9 associations actuellement reconnues sont les suivantes :

- Lire et faire lire dans le Calvados (14)
- Association de soutien à Lire et faire lire (Côte d'Or, 21)
- Lire et faire lire 31 (Haute Garonne)
- Lire et faire lire dans la Loire (42)
- Lire et faire lire dans la Manche (50)
- Lire et faire lire dans la Marne (51)
- Lire et faire lire dans l'Orne (61)
- Lire et faire lire 66 (Pyrénées-Orientales)
- Lire et faire lire dans le Rhône (69)

3.2.3. Accompagnement des bénévoles

Cette commission de travail a abouti à la réalisation d'un guide d'accueil du bénévole.

Présenté lors du Bilan national de juin 2005, il a été soumis à l'appréciation des coordinateurs avant que son impression ne soit réalisée en 2006.

Après un mot d'accueil, ce document est tout d'abord composé d'un historique, d'une présentation de tous les acteurs du programme et des coordinations. Viennent ensuite les chartes et une synthèse concernant les assurances. Toute la deuxième partie est faite de conseils pour « réussir une séance de lecture », d'une succincte bibliographie, d'une « grille d'analyse d'un livre » et de « fiches de suivi des interventions ».

Un livret du même type destiné aux coordinateurs explique le déroulement des différentes étapes du recrutement d'un bénévole et comporte de plus longues fiches bibliographiques, ainsi qu'une liste de partenaires possibles.

3.3. Les partenaires :

3.3.1. Institutions

Le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative :

C'est une étape importante dans la vie d'une association nationale qu'a franchi en janvier 2005 Lire et faire lire. Après une longue instruction, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a accordé son agrément à notre association. Désormais, Lire et faire lire s'affiche fièrement « association nationale agréée de jeunesse et d'éducation populaire ». Au delà de la reconnaissance de cinq années de mobilisation en faveur de la lecture, ce sont les perspectives d'actions soutenues par le Ministère et particulièrement ses délégués lecture qui nous réjouissent.

En 2005, le Ministère a attribué une subvention de 10000 euros à Lire et faire lire.

Dans le cadre du CNDVA, une subvention de 341 euros a été attribuée au titre de la formation des bénévoles (voir Prix poésie des lecteurs Lire et faire lire).

Le Ministère de l'Education nationale :

En 2004, le Ministère (direction) a renouvelé la convention nous attribuant une subvention de 100000 euros.

Pour 2005, le Ministre de l'Education nationale nous a attribué une subvention (direction) de 80 000 euros dans un contexte de baisse généralisée des financements de l'Etat aux associations.

3.3.2. Mécénat

France Loisirs :

France Loisirs soutient Lire et faire lire depuis octobre 2003 (mécénat annuel de 30 000 euros). Comme les années précédentes, le partenariat avec France Loisirs s'articule essentiellement autour de la sensibilisation des adhérents du club à l'action que mène Lire et faire lire auprès des plus jeunes, et leur engagement à rejoindre les rangs des bénévoles. Les boutiques du réseau pavent aux couleurs de l'association : un kakémono demeure en place tout au long de l'année et une plaquette spécialement dédiée au partenariat est remise aux intéressés.

Il s'accompagne également d'une dotation financière, d'un don de livres annuel à chacun des coordinateurs locaux, d'un soutien financier pour le déplacement d'auteurs en régions et de la mise à disposition du centre d'appels de ce spécialiste de la vente à distance.

Tout est bien entendu mis en œuvre pour valoriser cet engagement commun et la légitimité d'une entreprise comme celle-ci à se battre pour partager sa passion du livre et de la lecture. Cette passion est contagieuse... les collaborateurs et adhérents du Club ne s'en privent d'ailleurs pas !

Essilor/Optic 2000 :

Depuis 2003, Optic 2000 et Essilor soutiennent Lire et faire lire : pour chaque paire de verres Essilor Airwear® junior vendue dans plus de 1 000 magasins Optic 2000, 2 € sont reversés à l'association.

Optic 2000 et Essilor ont décidé d'aller plus loin en organisant à travers la France des rencontres pour promouvoir l'association. Ces manifestations comprennent un exposé sur les principaux défauts visuels et la manière de les dépister chez l'enfant, le témoignage d'un écrivain; puis coordinateurs et bénévoles viennent témoigner de leurs actions et de leur implication au sein de l'association.

Ces rencontres sont des moments forts où passionnés de la lecture viennent partager leur amour pour les mots. 4 réunions ont été organisées en 2005 : Dijon, Vendôme, Cergy-Pontoise et Meylan.

Lire :

La publication du hors-série « Astérix » en octobre 2004 a permis à Lire de remettre un chèque de 66150 euros à l'association lors du Salon du livre de Paris 2005.

En 2005, Lire et faire lire est à nouveau partenaire du magazine pour l'opération. « le Camion des Mots ».

Le magazine Lire, en partenariat avec la MAIF et France 3, reprend le flambeau des Dicos d'Or. Une base de 4 000 jeux éducatifs et questions en tous genres autour de la langue française et de ses bizarreries a été élaborée. Cette base a été agrémentée de nouveaux tests adaptés aux sept niveaux scolaires auxquels s'adresse l'opération « le Camion des Mots ». Ces jeux sont présentés sur une quinzaine d'ordinateurs.

Le Camion des Mots s'adresse aux enfants scolarisés du CE2 à la troisième (8-15 ans) qui participeront, avec leur classe et accompagnés de leur professeur, à une animation pédagogique de 30 minutes. Parti le lundi 19 septembre 2005 de Niort, le Camion des Mots visite 120 villes en 30 semaines et va à la rencontre de quelque 35 000 jeunes.

Lire et faire lire recevra en 2006 un chèque d'un montant équivalent au nombre de kilomètres parcourus par le Camion des Mots (un euro = un kilomètre).

Dans chaque ville visitée, des bénévoles Lire et faire lire sont invités à encadrer le passage des enfants dans le Camion des mots. Les lecteurs retraités apportent ainsi une touche de convivialité et peuvent présenter le programme aux enseignants.

3.3.3. Associations

Les Aînés ruraux :

C'est au Salon des Maires que la Fédération nationale des Clubs d'Aînés Ruraux a accueilli en novembre 2004 Lire et faire lire afin d'officialiser notre partenariat.

M. Gilbert Duplan, Président, entouré de Mmes Huguette Bégouin, 2eme Vice-Présidente, Marguerite Bouhin, Délégué Général, Brigitte Bidaud, Responsable de la communication et M. Bernard Carpentier, Président de la commission culture a signé cet accord de partenariat.

Les membres des clubs des Aînés Ruraux sont incités à participer à l'action de Lire et faire lire dans leurs départements. Dans plusieurs régions, nos associations n'avaient pas attendu cette cérémonie officielle pour agir ensemble et c'est donc confiants que les responsables espèrent une forte mobilisation de tous les retraités du monde rural en faveur de la lecture.

La Joie par les livres :

Depuis 40 ans, la Joie par les livres – Centre national du livre pour enfants, agit pour favoriser l'accès de l'enfant au livre et à la lecture et promouvoir la littérature de jeunesse. Forte de son équipe de spécialistes sur la littérature jeunesse, d'un patrimoine unique en France, elle offre ses services à tous, professionnels et amateurs.

Premier trésor de la Joie par les livres : son centre de ressources documentaires. Il regroupe à Paris sur 1300 m2 l'intégralité des ouvrages jeunesse français, parus depuis les années 1960, un fonds spécialisé sur le conte, un fonds de livres anciens et rares, une collection en langue étrangère. Au total : près de 200 000 documents, romans, documentaires, livres d'images, bandes dessinées, recueils de contes, ouvrages de référence, revues et dossiers documentaires. Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 19h.

La Joie par les livres propose aussi des formations, des premiers pas en lecture jeunesse aux stages pour spécialistes : lire et faire lire les albums, parler des livres, lire à haute voix ou raconter, comment choisir les romans, actions culturelles en bibliothèque, des soirées rencontres avec des illustrateurs...

Nic Diament, Directrice de La Joie par les livres et Gérard David, Président de Lire et faire lire ont signé en septembre 2005 une convention de partenariat.

Ainsi La Joie par les livres contribuera notamment aux sélections thématiques de livres jeunesse proposées aux bénévoles à l'occasion des différentes manifestations auxquelles Lire et faire lire participe. Ce partenariat a été inauguré par la sélection d'ouvrages réalisée pour les « Sacs de pages » 2005.

3.4. Les événements :

3.4.1. Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire :

Le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire 2005 a récompensé « *Poésies* », une anthologie proposée par Benoit Marchon, illustrée par Dupuy-Berberian aux Éditions Bayard Jeunesse. Ce prix a été remis à Benoît Marchon, mercredi 9 mars 2005, dans le cadre du Printemps des Poètes, à l'Entrepôt (Paris 14^e), par Laurent Piolatto, Délégué Général de Lire et faire lire, et Célia Galice du Printemps des Poètes, partenaire de l'opération.

Déroulement du prix

Pour cette troisième année, ce sont les lecteurs de dix départements : les Alpes-Maritimes, le Cher, l'Eure-et-Loir, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Meurthe-et-Moselle, les Pyrénées-Orientales, la Sarthe et Paris qui ont participé au prix encadré par les Fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement et les Unions Départementales des Associations familiales. Le Printemps des Poètes a sensibilisé les lecteurs à la lecture de la poésie lors de rencontres départementales.

Cinq titres avaient été sélectionnés par un comité composé de professionnels, enseignants, bibliothécaires, libraires, poètes :

- « *En toute Circonstance* », Albane Gellé, collection Le Farfadet bleu, Édition le Dé BLEu
- « *Le Cheval de Craie* », Pierre Gabriel, collection Le Farfadet bleu, Édition le Dé Bleu
- « *Le Tardieu* », album Dada, Édition Mango Jeunesse
- « *Remarques* », Nathalie Quintane, Cheyne Éditeur
- « *Poésies* », Benoît Marchon, Édition Bayard Jeunesse

Les bénévoles ont lu aux enfants, de novembre à février, les titres en lice pendant leurs traditionnelles séances de lecture.

Pour attribuer le prix, les lecteurs devaient répondre à la question : Lequel de ces livres souhaiteriez-vous voir entre les mains des enfants ?

Quelques citations de bénévoles concernant « Poésies »

« Les poésies de ce recueil peuvent convenir à toutes les classes d'âges. Pour les avoir lues à des enfants de classe de CE1 et CM2, ils y ont trouvé le même plaisir. Certains poèmes les ont amusés. Ils ont apprécié l'illustration et l'édition. Pour les enfants, c'est un vrai livre ».

« Ils apprécient la diversité des poèmes proposés (poétiques, musicaux, drôles, nostalgiques, épiques), la beauté des illustrations et des couleurs vives ».

Le 4^eme Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire a débuté en septembre 2005.

3.4.2. Opération « Sacs de pages »

Lire et faire lire a commencé à développer en 2005 son action dans les centres de loisirs avec une opération intitulée « Sac de pages ».

Les bénévoles sont invités à lire dans les centres de loisirs sur un thème choisi. En 2005 :
« Découvre le monde, comme Jules Verne ».

Lire et faire lire a envoyé aux départements ayant souhaité participer à l'opération un à trois sacs contenant 4 livres. Les titres, sélectionnés par La Joie par les livres pour cette opération, sont :

- « *Icare et les conquérants du ciel* » de Christian Grenier, Contes et récits Nathan, 2003
- « *Petit caillou* » de Eric Battut (texte et illustrations), Gautier-Langereau, 2002
- « *Le train jaune* » de Fred Bernard et François Roca, Seuil Jeunesse, 1998

Auxquels s'ajoute, dans le cadre du partenariat Milan Presse/Lire et faire lire :

- « *Les grands explorateurs* » de Jean-Benoît Durand, Les Essentiels Milan junior, 2003.

Pour cette première édition, 65 « Sacs de pages » sont fournis aux coordinateurs de 39 départements intervenant dans 150 Centres de Loisirs.

Grâce au partenariat du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, les coordonnateurs des programmes départementaux d'incitation à la lecture et à l'écriture (DDJS) participent à la mise en place de ce dispositif dans les centres de loisirs.

3.4.3. Salons

Le Salon de l'Éducation (du 18 au 21 novembre 2004)

Lire et faire lire a eu un stand au Salon de l'éducation. Ce fut l'occasion de rencontrer de nombreux coordinateurs départementaux et de promouvoir notre association auprès des acteurs de l'éducation.

Le Salon du livre et de la presse de jeunesse (Montreuil)

L'association était présente sur le salon à l'occasion de la journée des professionnels le lundi 5 décembre. Laurent Piolatto a participé à une table ronde sur le thème de la médiation du livre.

Le Salon des Seniors

Le Salon des seniors qui a eu lieu du 31 mars au 2 avril 2005 à Paris a été l'occasion de présenter les activités de Lire et faire lire à de nombreux retraités et de réaliser plus de 70 contacts avec des bénévoles potentiels pour l'île de France. Cette manifestation est organisée par le magazine Notre temps qui s'affirme comme un leader de la presse magazine senior. Ses 35 ans d'expérience lui confèrent une connaissance avisée des centres d'intérêt des plus de 50 ans.

Le Salon du livre de Paris

À la demande du Syndicat National de l'Édition, Lire et faire lire était présent sur l'espace jeunesse du Salon du livre de Paris du 18 au 23 mars 2005.

Dans un décor de forêt, les lecteurs ont proposé des lectures à voix haute autour des contes russes et de la forêt aux enfants de passage ou aux écoliers venus en visite. Une bibliographie avait été préparée par les maisons d'éditions : *Autrement, Acte Sud Junior, Bayard Jeunesse, Gallimard Jeunesse, Gautier Langueureau, Gründ, Hachette, Larousse, Le Sorbier, Le Rouergue, Magnard Jeunesse, Milan, Nathan.*

Cette animation a permis de faire connaître Lire et faire lire à de nombreux éducateurs et parents. Environ 40 bénévoles ont participé et en ont été ravis.

3.4.4. Distinction

Le Prix Fraternité

Sous les ors de la République s'est conclu le 30 mars 2005 la Grande Cause nationale 2004 consacrée à la Fraternité.

Dans les salons du Sénat, en présence de M. François Poncelet, Président et de Mme Vautrin, Secrétaire d'État aux personnes âgées, M. Jean-Louis Sanchez, Président du « Collectif Fraternité » a remis à Lire et faire lire représentée par son Vice-Président M. Marcel Fresse, le Prix Fraternité 2004 (photo ci-contre).

L'action des bénévoles étaient ainsi saluée au titre de l'initiative associative, les responsables de cette Grande Cause ayant particulièrement apprécié l'organisation en 2004 des « Lectures fraternelles » dans plusieurs départements.



4. Lire et faire lire dans l'espace francophone :

4.1. Québec :

Extraits du rapport d'activité 2004-2005 de l'association « Lire et faire lire Québec » :

En juin 2001, lors d'un colloque portant sur les liens intergénérationnels, organisé par la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), l'auteur réputé Alexandre Jardin vient présenter le programme Lire et faire lire dans le but d'inciter des organismes communautaires à développer le concept, ici, au Québec.

Suite à cette rencontre, Parents-Secours du Québec et la COFAQ initient le mouvement et incite d'autres organismes à s'associer à eux afin d'unir leurs efforts pour adapter le programme au Québec. Ces organismes sont : les Bibliothèques publiques du Québec, l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ), le Conseil des aînés, La Fédération des centres d'action bénévole du Québec, le Regroupement interorganismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ), la Société pour la promotion de la science et de la technologie et l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec.

À l'automne 2002, les organismes décident de faire appel à une chargée de projet pour la réalisation d'un plan d'affaires et pour voir au développement du projet. Le 7 novembre 2002, le nouvel organisme reçoit ses lettres patentes et voit le jour officiellement. Un protocole d'entente est également signé avec Lire et faire lire en France.

En mai 2003, après quelques mois de travail et d'analyse, le plan d'affaires est déposé et le nouvel organisme travaille dans les mois qui suivent à sa réalisation.

Durant l'année scolaire 2003/2004, neuf projets pilotes sont menés dans 13 écoles primaires de différentes régions du Québec. Ces projets permettent d'expérimenter, d'évaluer et surtout de valider le fonctionnement proposé.

Au printemps 2004, en présence de participants des projets-pilotes, Lire et faire lire procède à son lancement dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur et de la Semaine de l'action bénévole.

C'est à l'automne 2004, que Lire et faire lire prend officiellement son envol en débutant ses activités dans plusieurs écoles du Québec.

4.1.1 La vie associative

Les membres

Au cours de l'année, Lire et faire lire a accueilli 37 nouveaux membres. Le nombre total de membres est donc passé de 10 à 47 : 9 associations fondatrices, une association partenaire et 37 associations locales.

L'assemblée générale annuelle

La première assemblée annuelle de Lire et faire lire se tenait le 21 juin 2004 dans les bureaux de Québec Loisirs. Québec Loisirs, partenaire de Lire et faire lire, profitait de l'occasion pour convier les membres de Lire et faire lire à un cocktail après l'assemblée, afin de faire connaissance avec eux et de partager leurs intérêts communs.

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu cinq réunions au cours de l'année, dont quatre pour l'exercice 2004/2005. La dernière réunion de l'exercice 2003/2004 ainsi que la première réunion extraordinaire de l'exercice 2004/2005 ont eu lieu un peu avant et après l'assemblée générale annuelle aux bureaux de Québec Loisirs.

L'assemblée générale spéciale

Le 21 juin 2004, juste avant l'assemblée générale annuelle, avait lieu une assemblée générale spéciale pour une modification aux lettres patentes, concernant le lieu du siège social.

4.1.2. La promotion et le développement

Un des principaux objectifs de Lire et faire lire pour l'année 2004/2005 était de recruter le plus grand nombre de membres « associations locales » afin que ceux-ci participent au développement du programme dans leur localité. Pour trouver ces membres et ainsi voir le programme se développer localement, diverses stratégies ont été employées, soit : la promotion dans les médias, la représentation dans des organismes, l'appel à un porte-parole et le recrutement ciblé.

Promotion médiatique

La presse et autres médias écrits • La Presse (1/2 page) – « Un coup de main des aînés... » • Le Devoir (1/2 page), Cahier du Week-end – « Une mamie pour apprendre à lire » • Revue Le Bel Âge • Revue Aînés Hébergement • Revue « Quoi de neuf ? » AREQ (2 articles) • Catalogue Québec Loisirs • Articles au moyen de divers journaux locaux • Articles par le biais de divers bulletins de liaison d'organismes La Radio • Entrevue à Radio Ville-Marie (Montréal) • Entrevue à CFJO 97.3 (Victoriaville) La Télévision • Reportage à Radio Canada Sherbrooke

Recrutement ciblé

Suite à l'envoi de documentation dans des organismes déjà sensibilisés ou ciblés par Lire et faire lire et par des membres fondateurs, un suivi téléphonique s'est effectué afin d'inviter les organismes à devenir membre de Lire et faire lire et à mettre en place le programme dans leur communauté. La plupart des trente-sept nouveaux membres de Lire et faire lire ont été recrutés de cette façon. Des outils ont été spécialement développés pour les inviter à se joindre à Lire et faire lire. Une trousse d'invitation, incluant un document d'information spécialement conçu à des fins de recrutement ainsi qu'une fiche d'inscription et du matériel promotionnel, était envoyée systématiquement à tous les organismes qui démontraient de l'intérêt pour le programme.

Résultats

C'est grâce à la promotion et au travail de développement que Lire et faire lire a pu élargir son action de façon significative cette année. Tout près de 1000 enfants, de 200 bénévoles et de 30 écoles ont participé durant l'année scolaire 2004/2005 au programme Lire et faire lire.

Lancement officiel

Le lancement officiel de Lire et faire lire a eu lieu en avril 2004, dans le cadre des activités de la Semaine de l'action bénévole et de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. C'est le 18 avril 2004, à Saint-Paulin, lors du lancement des activités de la Semaine de l'action bénévole que Lire et faire lire a été pour la première fois présenté au public. La Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ), un des membres fondateurs de Lire et faire lire au Québec avait invité l'organisme à profiter de ce moment pour faire connaître aux québécoises et québécois son programme favorisant le développement du goût de la lecture et la création de liens intergénérationnels. De plus, la FCABQ avait réservé un espace dans ses documents promotionnels pour présenter Lire et faire lire.

Et puis, les 22 et 23 avril 2004, le programme était officiellement lancé à Québec et à Montréal dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Pour cette occasion, des activités spéciales se sont déroulées dans les deux villes. À Québec, une activité avait été organisée par l'Institut Canadien de Québec, à laquelle était conviées les personnes ayant participé aux quatre projets pilotes de la région. Le lendemain, à Montréal, des lectures publiques avaient lieu à la Place-des-Arts, dans le « corridor des pas perdus ».

4.1.3. Le service aux membres

Un des mandats principaux de Lire et faire lire est de répondre aux besoins et aux attentes de ses membres. Dans ce but, l'association Lire et faire lire se doit de développer, d'informer, de former et de soutenir les associations locales qui coordonnent le programme ainsi que l'ensemble des participants : les bénévoles, les enfants et les écoles.

Information et formation

Lettre d'information Internet, « Le calepin »

Lire et faire lire a publié, en mars 2005, le premier numéro numérique de sa lettre d'information, «Le calepin », destinée à tous ses membres et principalement aux associations locales et aux participants locaux. Il paraîtra quelques fois par année et est acheminé aux membres par l'entremise du courriel.

Cette lettre a pour but de transmettre des informations pertinentes à la gestion et à la coordination du programme, des suggestions d'activités en lien avec la lecture, les nouveautés littéraires, des renseignements provenant de l'association nationale, d'associations locales et d'autres partenaires.

Salle de montre

Tous les mois, la direction de Lire et faire lire se rend à la salle de montre de la Librairie, Le fureteur, à Saint-Lambert, pour prendre connaissance des nouveautés jeunesse parues au cours du mois. Elle effectue une sélection en fonction des objectifs du programme. Celle-ci sera ensuite présentée dans les bulletins de liaison comme suggestions de lecture pour les bénévoles.

Internet

Lire et faire lire possède un site Internet. Il permet à tous de s'informer sur le programme Lire et faire lire. Une révision du site a été faite à l'été 2004. Une prochaine devrait être effectuée à l'été 2005.

Rapport d'évaluation des projets-pilotes

À l'automne 2004, la direction de Lire et faire lire déposait son rapport d'évaluation des projets-pilotes. L'évaluation des expérimentations permettait de modifier certains aspects du fonctionnement proposé, ainsi que les outils développés pour rendre le programme mieux adapté aux réalités rencontrées.

Soutien

Aide à la mise en place

L'équipe de Lire et faire lire a soutenu tout au cours de l'année les nombreux organismes, lors de la mise en place du programme, en répondant le mieux possible à leurs questions et en les assistant dans leurs démarches.

Résolution de problèmes

Il arrive que les organismes rencontrent certains problèmes lors de la mise en place ou lors du déroulement des activités. L'équipe de Lire et faire lire a été présente pour aider à résoudre les différents litiges ou difficultés.

Envoi de matériel

Quotidiennement, l'association s'est occupée d'expédier par la poste et parfois par télécopieur ou courriel, le matériel commandé par les associations locales (trousse de démarrage et renouvellement de matériel de gestion et d'outils promotionnels).

4.1.4. L'administration

Partenariat

Québec Loisirs est toujours partenaire de Lire et faire lire. Cette année Québec Loisirs a concrétisé son partenariat en faisant la promotion du programme Lire et faire lire auprès de ses membres à l'intérieur de son catalogue. Plusieurs appels de bénévoles et d'écoles nous sont parvenus grâce à cet outil de diffusion.

De plus, en septembre 2004, Québec Loisirs a consenti à offrir un fond de dépannage de 4 000 \$ à Lire et faire lire.

La Société pour la promotion de la science et de la technologie a une fois de plus, cette année, offert gracieusement à Lire et faire lire les services de son graphiste pour la conception et la révision du site Internet.

Financements

Les efforts de l'équipe de Lire et faire lire pour l'année 2004/2005 étaient principalement axés sur le développement des projets locaux, mais aussi et tout autant, sur le financement de l'organisme afin d'en assurer le fonctionnement à plus long terme. Des outils d'information destinés à des bailleurs de fonds potentiels ont été élaborés et rédigés avec soin par l'équipe.

Deux campagnes de financement ont été menées de front à l'automne 2004; une par l'association Lire et faire lire et l'autre par Québec Loisirs conjointement à Lire et faire lire. Les demandes de subventions à différents ministères et programmes gouvernementaux ont été réitérées cette année.

Remerciements aux partenaires financiers

Un immense merci à tous les partenaires financiers qui, par leur soutien, ont contribué au succès du programme Lire et faire lire durant l'année 2004/2005.

Ministère de la Culture et des Communications, Ministère de l'Éducation Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec Loisirs, Domtar, Anderson, Michèle Beauchemin Communications, Caisse populaire Desjardins, Charles-Lemoyne, Fondation de la Banque Laurentienne du Canada, Gaz Métro, Imavision, Imprimerie Webex inc., Laboratoire médical Biron, Le Groupe Carlson Marketing, Les Éditions du Renouveau pédagogique, Les Sœurs de l'Assomption de Nicolet, Option Photo, Orly Trading, Pénéga Communications Inc., Production Péripap, Soulières Éditeur.

4.2. La Suisse :

Extraits du « Rapport de la situation 2004-2005 » établi par la coordiantrice le Lire et faire lire Suisse, Sophie Rossier :

4.2.1. Les chiffres de 2004-2005

Les 6 cantons romands sont actifs, ainsi que la partie francophone de Berne. Cela représente :

- environ 140 classes
- environ 1840 élèves
- plus de 190 bénévoles actifs dans le programme et un peu moins d'une centaine qui sont toujours en attente de pouvoir commencer dans une classe.

Par rapport à l'année passée, le nombre d'élèves participant à Lire et faire lire a plus que doublé ! Du côté des bénévoles, on enregistre une augmentation de près de 50% des retraités actifs dans le programme. Notre objectif principal est de contenter maintenant tous les lecteurs potentiels qui sont toujours à la recherche d'un établissement scolaire pouvant les accueillir pour mettre en place ou poursuivre avec eux le programme Lire et faire lire.

Une quinzaine de nouveaux établissements scolaires ont lancé le programme entre 2004 et 2005.

4.2.2. Les démarches entreprises en 2004

Du 28 avril au 1^{er} mai 2005 : Salon international du livre et de la presse à Genève

Comme chaque année, Lire et faire lire a tenu un stand au Salon du livre de Genève, en partenariat avec Pro Senectute-Prix Chronos.

Les enseignants actifs ont tous reçu des bons d'entrée gratuits pour le Salon du livre, afin de venir nous rencontrer sur le stand. De même, grâce au précieux concours des élèves d'une classe lausannoise, le stand était admirablement décoré entre autres par de beaux dessins mettant en

situation des élèves en train d'écouter une histoire lue par un « grand-papa » ou une « grand-maman ». Que ces artistes en herbe soient vivement remerciés pour leurs œuvres.

Cette année, le Prix Chronos a été décerné au célèbre écrivain Eric-Emmanuel Schmitt, qui est venu en personne recevoir sa récompense pour le livre *Oscar et la dame rose*. Cette attraction et le succès qu'elle a remporté a sans conteste rejailli sur l'action du Prix Chronos et celle de Lire et faire lire, qui ont comme point commun de promouvoir les relations de solidarité entre les générations.

De manière générale, pendant cette grande manifestation, de nombreux visiteurs se sont intéressés au programme, ont pris des prospectus, ont laissé leurs coordonnées ou ont souhaité recevoir la charte de Lire et faire lire en vue de faire connaître cette action dans leur région.

D'autres enseignants ou bénévoles déjà actifs ont simplement profité de passer à notre stand pour nous faire de petits rapports enthousiastes sur ce qui se passe près de chez eux, notamment à la Chaux-de-Fonds. Un lecteur public et des conteuses ont aussi proposé de se joindre au programme.

23 mai 2005 : Journée de Formation FED-ONG

Sophie Rossier a participé à un séminaire organisé par la Fondation Education et Développement pour faire connaître le programme Lire et faire lire aux organisations qui gravitent autour du système scolaire.

Le but de ce séminaire était de mieux comprendre les attentes des enseignants et celles des élèves, afin d'être en mesure de remplir au mieux notre mission de coordination entre bénévoles et enseignants.

A ce titre, la Fédération pour l'Education et le Développement peut nous aider à mieux communiquer avec les départements de l'instruction publique.

4.2.3. Les objectifs pour 2005-2006

Information au public et formation des bénévoles

En France, les bénévoles reçoivent une formation pour la lecture aux enfants. Celle-ci se passe dans le cadre des bibliothèques qui participent à Lire et faire lire. De plus, une information sous forme de livret-conseils a été réalisé.

En Suisse, en attendant de pouvoir peut-être disposer d'une telle brochure, nous essayons de trouver des associations, bibliothèques (etc.) qui feraient le lien entre les écoles et le bureau, qui soutiendraient les enseignants et les bénévoles.

Pour nous faire connaître, nous réimprimons régulièrement des prospectus car la demande d'informations est devenue très importante. En outre, nous avons réalisé des affiches A2 qui sont naturellement à disposition.

Un site Internet est actif: www.lireetfairelire.ch

4.2.4. Les partenariats

Pro Senectute – Prix Chronos

Nous sommes soutenus par Pro Senectute. C'est en partie par leur biais que le recrutement des bénévoles s'effectue. Nous leur fournissons la documentation nécessaire et ils s'occupent de faire passer l'information.

Sophie Rossier a rencontré Doris Wahlen, responsable du Prix Chronos de Pro Senectute. Leur action est très proche de Lire et faire lire puisqu'il s'agit d'un concours de littérature de jeunesse sur les personnes âgées, l'écoulement de la vie et la rencontre des générations.

Bourse du bénévolat de la Riviera

Ils nous aident à recruter des lecteurs bénévoles dans différentes régions.

France Loisirs Suisse

Ils ont offert une trentaine d'ouvrages par établissement participant à Lire et faire lire. Des affiches et des prospectus ont été distribués dans tous les magasins de Suisse romande.

Egalement, une page spéciale est éditée dans chaque catalogue trimestriel France Loisirs, comprenant à chaque fois un reportage ou interview, ainsi qu'un appel aux bénévoles. Les bénévoles qui adhèrent au programme par l'intermédiaire du magazine reçoivent en cadeau deux livres.

Les financeurs

La Fondation Sandoz à Pully a généreusement reconduit son aide financière pour l'année 2003. Pour 2004 et 2005 nous avons un petit appui de Publigroupe.

4.2.6. L'évolution dans chaque canton :

Berne :

Dans la capitale suisse, 130 élèves de l'école cantonale de langue française participent avec bonheur au programme déjà depuis octobre 2001.

Fribourg :

Le programme a été mis en place à la fin de l'année 2004. Le succès et le plaisir sont unanimement partagés. Les bénévoles viennent pour une période de deux mois dans les classes primaires, il est difficile de prévoir des périodes plus longues car le temps de lecture est pris sur les heures de cours. Par contre, dans les classes enfantines, une dame vient faire la lecture toute l'année. Cette formule sera répétée durant toute l'année 2005 et les bénévoles demandent déjà quand reprendront les périodes de contes, preuve que le programme répond aux attentes de tous.

Genève :

Nous travaillons étroitement avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Car à Genève, Lire et faire lire se déroule exclusivement dans le cadre du parascolaire. Les enseignants ne peuvent pas accueillir de bénévoles directement dans leur classe, pendant les heures de cours.

Jura :

Lire et faire lire marche très fort dans certaines régions, où près d'une centaine d'élèves en bénéficient : Develier, Boécourt, Porrentruy, St-Imier.

Ailleurs, le programme se développe encore sur Montfaucon et Rédère.

Neuchâtel :

Le Locle : L'action a débuté concrètement en janvier 2001. Dans un premier temps, Lire et faire lire a eu pour cadre uniquement un collège. Depuis la rentrée 2004-2005, le cadre s'est élargi à tous les autres collèges de la ville. Ce qui représente une offre faite à environ 600 élèves.

Chaque année, des enfants et des retraités suivent volontairement le programme à raison d'une fois par semaine pendant une heure. Les groupes se composent en général de trois élèves. Les interventions se font soit à l'école, chez l'intervenant ou à la bibliothèque des jeunes entre 16h00 et 17h00 (le goûter est compris). Les enfants et les aînés s'engagent à suivre Lire et faire lire pendant une année selon le calendrier scolaire.

Le bilan intermédiaire de cette action est globalement très positif des deux côtés grâce principalement à un lecteur très impliqué qui a obtenu de la part de son établissement scolaire une journée par semaine où il n'enseigne pas mais se consacre à Lire et faire lire.

Valais :

A Riddes, nous écrit-on, « nous venons de terminer la troisième saison de Lire et faire lire avec toujours autant de bonheur et de satisfaction aussi bien de la part des lecteurs que des enfants. Bien sûr, il y a parfois dans un groupe un "élément perturbateur" qu'il faut un peu cadrer, mais dans

l'ensemble, les 45 enfants ont été assidus. Les rencontres ont eu lieu régulièrement, car en plus des sept lecteurs, nous avons la chance de compter deux personnes remplaçantes.»

A Sion aussi, le programme est en place.

Vaud :

La capitale, Lausanne, n'a que quelques établissements actifs, il faudrait pouvoir encore développer le programme en ville.

A la Tour-de-Peilz, toutes les classes du CYP1 sont inscrites depuis la rentrée 2004. C'est la maîtresse qui propose les livres. Le contact avec la bénévole, Annie, est analysé de manière très pertinente par l'enseignante : *« La rencontre avec une aînée va ouvrir sur un monde à la fois plus personnel dans la relation, et plus général : il n'y a pas qu'avec les maîtresses et à l'école que l'on lit... Annie leur rappelle plus une grand-maman avec qui on peut passer un bon moment, elle est une personne qui n'a pas la responsabilité de leur apprendre à lire. Les contacts avec Annie ont toujours été empreints de respect et de chaleur, il n'y a eu à ce jour aucun problème de discipline. Les élèves nous ont dit l'avoir rencontrée avec leurs parents en commissions et lui avoir dit bonjour, échangé deux mots... l'aspect social et de rencontre est donc tout à fait réel. »*

4.3. Monaco :

Synthèse établie grâce au « Bilan départemental 2004-2005 ».

Données datant de mai 2005.

A Monaco, l'association « Je lis, tu lis, nous lisons » permet à 65 bénévoles d'intervenir dans 49 classes.

4 séances de formations ont été organisées en 2004-2005, grâce à la présence d'un conseiller pédagogique, écrivain pour la Jeunesse, ainsi qu'à un acteur de théâtre amateur.

Deux réunions d'échanges ont également permis aux bénévoles de se rencontrer et de se donner quelques conseils.

Un intéressant réseau de « bénévoles référents » a été mis en place.

En effet, au sein de chaque établissement scolaire, un bénévole a en charge la coordination de l'équipe de son site d'accueil. Il assure ainsi le contact avant chaque rentrée avec la Direction et l'équipe enseignante et fait un bilan de l'action en fin d'année scolaire, avec les mêmes interlocuteurs.

Enfin, chaque bénévole dispose d'un remplaçant potentiel afin de ne jamais interrompre le contact avec les enfants ou le cycle de lecture.

Outre les cotisations des adhérents, l'association bénéficie du mécénat de la Fondation Princesse Grâce et du Lyon's Club.

ANNEXES :

1. Les chartes :

Charte du lecteur bénévole

1 STATUT DU LECTEUR

- 1.1 Une des spécificités du programme Lire et faire lire étant d'assurer le lien intergénérationnel, le lecteur doit être retraité ou âgé d'au moins 50 ans.
- 1.2 Il intervient bénévolement.
- 1.3 Le lecteur est accueilli par la coordination départementale qui valide son inscription.
- 1.4 Le lecteur est assuré gratuitement pour ses déplacements (domicile-structure éducative) et son temps d'intervention auprès des enfants, par l'association nationale Lire et faire lire.
- 1.5 Le lecteur peut adhérer, s'il le souhaite, à une association partenaire du programme Lire et faire lire.

2 NEUTRALITE

- 2.1 Le lecteur, dans une démarche républicaine et laïque, n'est pas sélectionné sur ses opinions politiques, religieuses, morales. Il n'en fera pas état lors de ses interventions. Il n'exprimera aucun jugement sur ceux dont les valeurs diffèrent des siennes, n'effectuera aucune propagande.

3 FREQUENCE ET LIEU DES ACTIONS

- 3.1 Les enfants bénéficient au minimum d'une séance hebdomadaire, assurée par un ou plusieurs lecteurs.
- 3.2 Le lecteur s'engage, après un essai d'un mois, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (sauf imprévu).
- 3.3 La coordination départementale s'efforce de proposer au lecteur la structure la plus proche possible de son domicile.
- 3.4 Pour des actions avec des enfants relevant de structures éducatives autres que l'école primaire, le lecteur donnera son accord préalable et bénéficiera d'une information et d'un soutien adaptés.

4 ACTIVITE AVEC LES ENFANTS

- 4.1 Le lecteur a pour mission de lire des histoires à un groupe de 2 à 5 enfants volontaires, dans une démarche de plaisir, de partage et de découverte. Lire et faire lire n'est pas un programme de soutien scolaire ou d'apprentissage.
- 4.2 L'équipe éducative constitue les groupes d'enfants.
- 4.3 Le choix des livres implique une large ouverture sur la littérature jeunesse. Ce choix se fait par concertation entre les lecteurs et l'équipe éducative.
- 4.4 Le lecteur ne reste jamais seul en présence d'un seul enfant.
- 4.5 Le lecteur n'intervient que pour les actions définies dans la présente charte. Sinon, il agirait alors sans autorisation, ni assurance, ni défense en cas de problème juridique.

5 RELATIONS AVEC LA COORDINATION DEPARTEMENTALE

- 5.1 Le lecteur et la coordination départementale communiquent au moins une fois par trimestre.
- 5.2 La coordination départementale organise des réunions de préparation, d'évaluation, d'échanges, de formation et de bilan auxquelles le lecteur est invité à participer.
- 5.3 La coordination s'engage à aider le lecteur dans d'éventuelles difficultés rencontrées dans le programme Lire et faire lire.
- 5.4 La coordination veille au respect de la présente charte.

*Voir les conditions générales de l'assurance

Charte des structures éducatives

1 STRUCTURES D'ACCUEIL

1.1 Lire et faire lire s'adresse en priorité aux enfants des classes du Cycle 2, de toutes les écoles primaires. Une extension du programme est possible en Cycle 1 et en Cycle 3.

1.2 Lire et faire lire privilégie le temps périscolaire. En accord avec l'équipe éducative, une intervention sur le temps scolaire est possible.

1.3 Lire et faire lire s'adresse également aux enfants fréquentant des structures "petite enfance", des associations socio-culturelles, des centres de loisirs, des structures médico-sociales et des établissements secondaires.

1.4 Les coordinations départementales Lire et faire lire sont les interlocuteurs des structures.

2 DUREE ET FREQUENCE DE L'ACTION

2.1 La structure, après une période d'essai d'un mois, s'engage à participer au programme jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

2.2 La fréquence des interventions est définie par la structure en collaboration avec la coordination, en tenant compte des disponibilités des lecteurs.

2.3 En cas de difficultés non résolues, et après avoir contacté la coordination locale, la structure peut suspendre le programme en cours d'année.

3 ROLE DE LA STRUCTURE EDUCATIVE

3.1 C'est la structure, sous la responsabilité de son directeur, qui décide de sa participation au programme Lire et faire lire, en se manifestant auprès de la coordination départementale.

3.2 L'intervention des lecteurs est intégrée aux activités de la structure, en cohérence avec son projet éducatif.

3.3 L'équipe éducative de la structure constitue des groupes de 2 à 5 enfants volontaires.

3.4 La structure assure un accueil favorable au bon déroulement de l'activité.

3.5 Le choix des livres se fait par concertation entre les lecteurs et l'équipe éducative de la structure.

3.6 La structure s'engage à ne pas confier d'autres tâches aux lecteurs que celles relevant de l'activité de Lire et faire lire.

3.7 La structure est chargée d'informer les familles, son personnel et ses services sur le déroulement du programme.

4 RELATIONS AVEC LA COORDINATION DEPARTEMENTALE

4.1 La coordination départementale est à la disposition de la structure éducative pour la renseigner et l'accompagner dans la mise en place du programme.

4.2 La structure est invitée à faire part à la coordination départementale de ses remarques et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité des interventions.

4.3 La coordination s'engage à l'aider dans d'éventuelles difficultés rencontrées lors du déroulement du programme Lire et faire lire.

4.4 La signature d'une convention entre la structure d'accueil et la coordination départementale est souhaitable.

4.5 La coordination départementale veille au respect de la présente charte.

Coordination départementale : Lire et faire lire est mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales). Les niveaux départementaux de ces organismes (UDAF/FOL) organisent et coordonnent le programme. Par conventions particulières, des associations partenaires peuvent relayer le programme Lire et faire lire.

2. La fiche de mission des coordinations départementales :

Cette fiche a été diffusée à l'issue des Rencontres interrégionales 2004.